

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE ET SIGNATURE DU CLS



15 juin 2023 - Saint-Loup-sur-Semouse

Ordre du jour

ASSEMBLEE PLENIERE :

14h-15h

- Introduction
- Présentation du CLS
 - Axes et fiches actions
 - Interventions de partenaires

15h-16h

- Ateliers

16h-17h

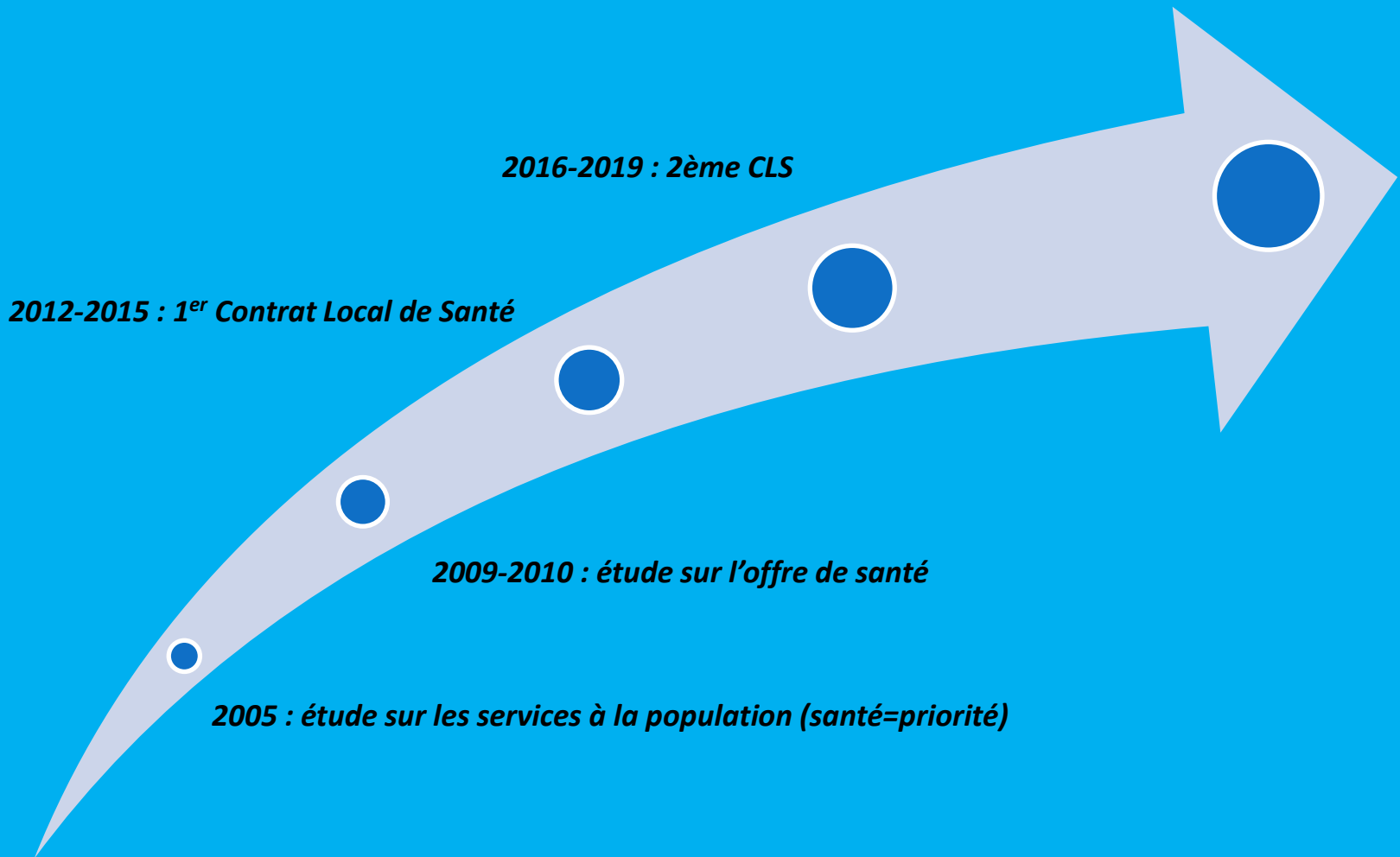
SIGNATURE DU CLS

Moment de convivialité

Un Contrat Local de Santé ou CLS, qu'est-ce que c'est ?



La politique santé du Pays des Vosges Saônoises



Les éléments de diagnostic de ce 3^{ème} CLS

- ✓ Le Pays des Vosges Saônoises est un territoire rural structuré autour d'un réseau de petites villes et de bourgs-centres.
- ✓ Le repli démographique et le vieillissement de la population impactent la structure sociale du territoire,
- ✓ Avec un moindre recours aux soins et à la prévention sur le territoire,
- ✓ En partie liée à une offre de soins de proximité à consolider.

Atouts et leviers du territoire

- ✓ Une proximité des aires urbaines (Belfort, Montbéliard, Vesoul) et une accessibilité aux grands axes (A36, gare TGV, aéroport)
- ✓ Une attractivité résidentielle (cadre de vie, offre de services : petite enfance, éducation, ...)
- ✓ Un dynamisme en matière de politique de santé (CLS, développement de l'exercice coordonné, création de 2 CPTS)
- ✓ Une volonté des élus de se mobiliser autour des problématiques santé

Axes et orientations du CLS

Axe 1 : Favoriser l'accès à la santé et renforcer l'attractivité
Garantir une offre de soins à la population

Axe 2 : Renforcer la prévention et améliorer les parcours de santé
Agir sur les aptitudes et habitudes de vie de la population

Axe 3 : Promouvoir un environnement favorable à la santé
Offrir un environnement favorable à la santé

Axe 4 : Coordonner, animer et évaluer le Contrat Local de Santé

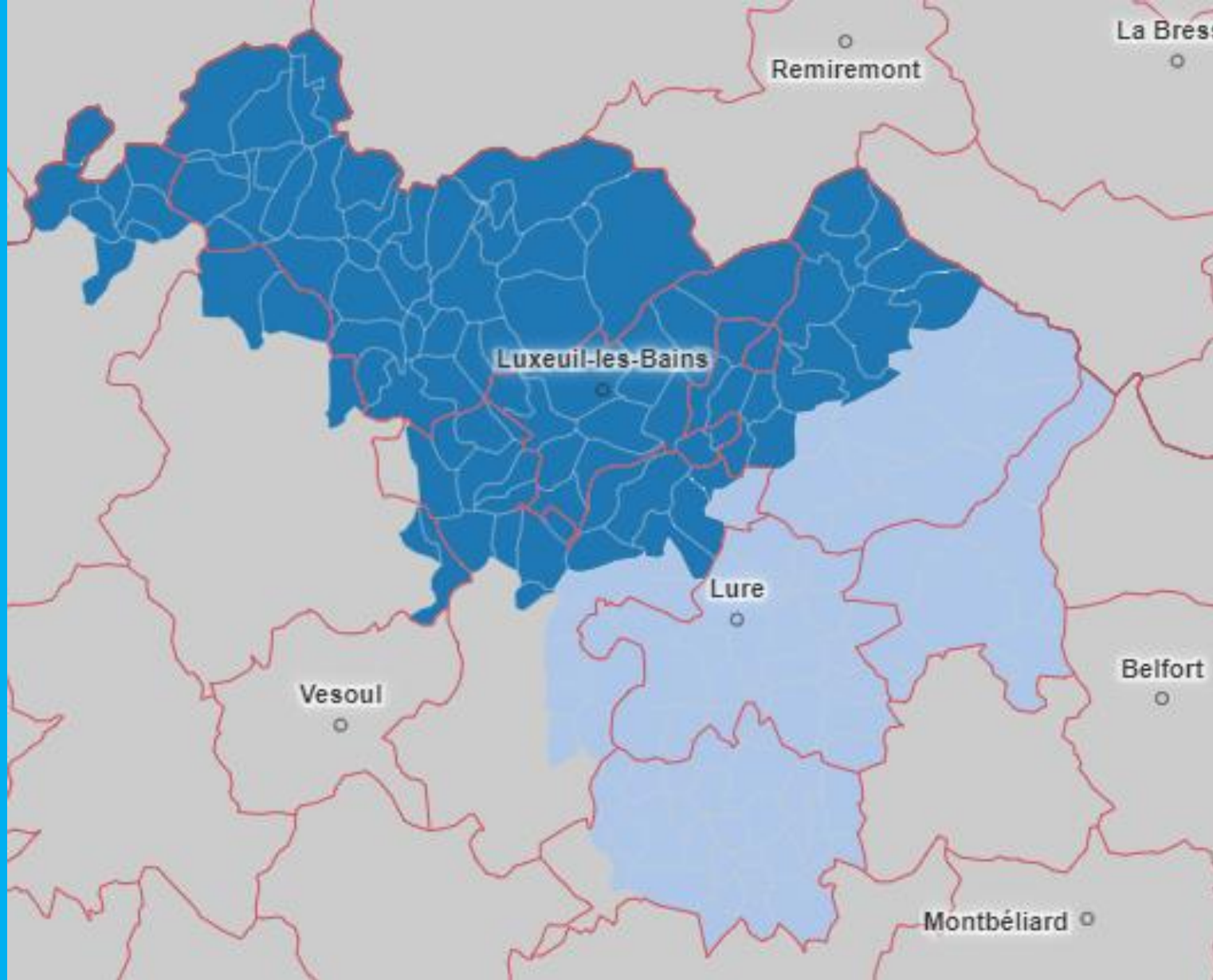


Signataires du 3^{ème} CLS

Évolution majeure du 3^{ème} CLS :

le partenariat avec les
Communautés Professionnelles
Territoriales en Santé (CPTS)

Les CPTS sur le territoire du PVS



Les missions des CPTS

Les missions socles d'une CPTS

- Améliorer l'accès aux soins : faciliter l'accès à un médecin traitant et améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville
- Organiser les parcours pluri professionnels autour du patient
- Développer des actions territoriales de prévention
- Contribuer à apporter une réponse en cas de crise sanitaire

Les missions optionnelles

- Développer la qualité et la pertinence des soins
- Accompagner les professionnels de santé sur le territoire

Lien fort avec l'axe 1 du CLS : favoriser l'accès à la santé et renforcer l'attractivité - (Axe co-porté avec les CPTS du territoire)

AXE 1 : FAVORISER L'ACCÈS À LA SANTÉ ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ

ORIENTATIONS :

Renforcer l'attractivité du PVS auprès des jeunes et futurs professionnels de santé

Nouvelles actions : FA1 Mettre en œuvre un parcours étudiant en santé sur le territoire

FA2 Offre d'hébergements pour les étudiants en santé

FA3 Promotion des études de santé auprès des jeunes du territoire

Conforter et accompagner les professionnels de santé déjà installés

Nouvelle action : FA4 accompagnement des professionnels de santé et médico sociaux en exercice

Développer de nouvelles organisations pour favoriser l'accès aux soins

Nouvelle action : FA5 difficultés de mobilité pour l'accès aux soins



**Exemple de coordination et co-portage entre CLS et CPTS :
FA1 Parcours étudiants**

AXE 2 : RENFORCER LA PRÉVENTION ET AMÉLIORER LES PARCOURS DE SANTÉ

ORIENTATIONS

Relayer et faire du lien entre opérateurs en promotion de la santé et acteurs du territoire

Sensibiliser et outiller les acteurs locaux

Nouvelles actions : FA8 formation PSSM / FA9 appui au réseau « relais santé de proximité »

Porter des projets « globaux » sur des axes forts et spécifiques au territoire

=> les 1000 premiers jours

Nouvelles actions : FA6 - Comité technique territorial / FA7 formation EPP et EPN

=> Santé nutritionnelle

Nouvelle action : FA 10 Promotion territorialisée et coordonnée de la santé nutritionnelle

=> Précarité et accès aux soins

Nouvelle action : FA11 Précarité et accès aux soins : Association Epi'Cerise

AXE 3 : PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA SANTÉ

ORIENTATIONS :

Formation et sensibilisation aux enjeux de la qualité sanitaire des espaces de vie de la petite enfance

Nouvelle action : FA12 Formation des acteurs de la petite-enfance à la qualité sanitaire des espaces de vie

Approche « Une seule santé » - intégrer l'enjeu de santé environnementale dans les politiques publiques

Nouvelle action : FA13 accompagnement des élus dans une approche santé environnement

AXE 4 : COORDONNER, ANIMER ET ÉVALUER LE CLS

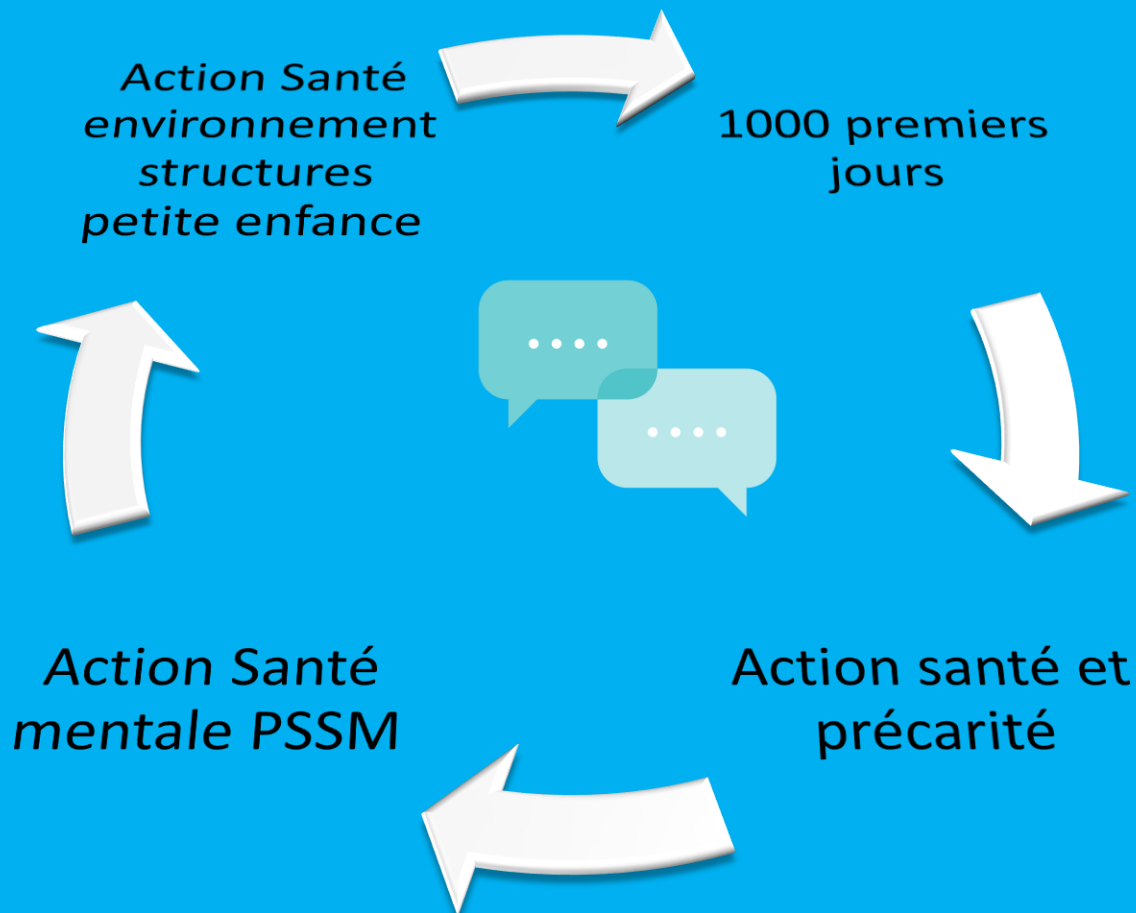
FA 14 : Animer, communiquer et suivre la mise en œuvre du Contrat Local de Santé

FA 15 : Evaluer le Contrat Local de Santé

Axes stratégiques	Orientations	Fiches actions du CLS
AXE 1 : FAVORISER L'ACCES A LA SANTE ET RENFORCER L'ATTRACTIVITE	O 1 <i>Renforcer l'attractivité du pays des Vosges Saônoises auprès des jeunes et futurs professionnels de santé</i>	FA 1 Mettre en œuvre un parcours des étudiants en santé sur le territoire
		FA 2 Offre d'hébergement pour les étudiants en santé
		FA 3 Promotion des études de santé auprès des jeunes du territoire
	O 2 <i>Conforter et accompagner les Professionnels de Santé déjà installés</i>	FA 4 Accompagnements des professionnels de santé et médico sociaux en exercice
	O 3 <i>Développer de nouvelles organisations pour favoriser l'accès aux soins</i>	FA 5 Difficultés de mobilité pour l'accès aux soins
AXE 2 : RENFORCER LA PREVENTION ET AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE	O 1 <i>Promouvoir la santé et l'accès aux dispositifs et ressources dans les 1 000 premiers jours</i>	FA 6 Dynamique des 1 000 premiers jours - Comité technique territorial
		FA 7 Dynamique des 1000 premiers jours - Parcours Entretien Prénatal Précoce / Post Natal
	O 2 <i>Sensibiliser et outiller les acteurs locaux</i>	FA 8 Déployer des formations PSSM
		FA 9 Appui au réseau "Relais santé de proximité"
	O 3 <i>Promouvoir la santé nutritionnelle</i>	FA 10 Promotion territorialisée et coordonnée de la santé nutritionnelle
O 4 <i>Améliorer la santé des personnes en situation de précarité</i>	FA 11 Précarité et accès aux soins : Association Epi'Cerise	
AXE 3 : PROMOUVOIR ET OFFRIR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA SANTE	O 1 <i>Formation des professionnels de la petite enfance aux enjeux de la QAI /qualité sanitaire des espaces de vie et accompagnement</i>	FA 12 Formation des acteurs de la petite-enfance à la qualité sanitaire des espaces de vie
	O 2 <i>Accompagner à la santé environnement</i>	FA 13 Accompagnement des élus dans une approche santé environnementale globale
AXE 4 COORDONNER ANIMER ET EVALUER LE CLS	<i>Piloter le CLS</i>	FA 14 Coordonner, animer, communiquer et suivre la mise en œuvre du contrat local de santé
		FA 15 Evaluer le contrat local de santé

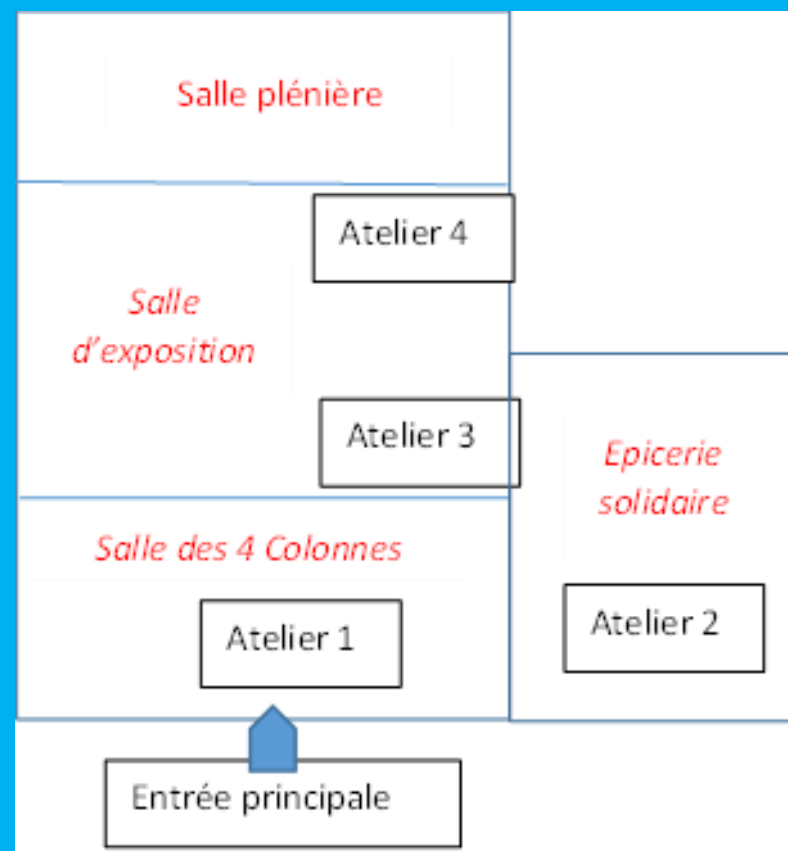
CLS évolutif avec possibilité d'intégrer de nouvelles actions durant les 5 ans

TEMPS EN ATELIERS



TEMPS EN ATELIERS

Ateliers	Lieu	15h	15h15	15h30	15h45
Atelier 1	Salle des 4 colonnes				
Atelier 2	Salle Epicerie solidaire				
Atelier 3	Salle expo côté entrée				
Atelier 4	Salle expo côté salle plénière				



SIGNATURE DU 3^{ème} CLS



Mr Thierry BORDOT, président du Pays des Vosges Saônoises

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Monsieur Gilles LAZAR, conseiller régional de Bourgogne-Franche-Comté



Madame Isabelle ARNOULD, vice-présidente du Conseil Départemental de Haute-Saône



Monsieur Nicolas WEICK, directeur de la CPAM de Haute-Saône



Madame Marie-Agnès CUDREY-VIEN, directrice de la MSA Franche-Comté

L'essentiel & plus encore



Docteur Claude OFFROY, membre du bureau de la CPTS du Pays Luron



Docteur Martial OLIVIER-KOEHRET, président de la CPTS de Luxeuil



Monsieur Jean-Jacques COIPILET, Directeur général de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté



Merci pour votre participation

